2007-03869/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Livre des crédits 2003-2004

Des choix qui témoignent de la mission particulière de la culture

Québec, le 13 juin 2003 – La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, profite du dépôt du livre des crédits pour souligner l'importance que son gouvernement accorde à la culture.

Soutien aux créateurs

« Hier, à l'occasion du budget, je faisais connaître la volonté du ministre des Finances de travailler avec moi à réunir les conditions sociales et fiscales qui assureront aux créateurs, aux créatrices et aux travailleurs culturels une plus grande sécurité économique et de meilleures conditions professionnelles. Aujourd'hui, dans une première étape, je confirme notre volonté de soutenir davantage les artistes par l'injection de 7 M$ additionnels et récurrents au Conseil des arts et des lettres (CALQ). Cette somme porte à plus de 64 M$ l'argent dont le CALQ dispose pour ses programmes d'aide », a déclaré la ministre. Il y aura poursuite du dialogue avec le milieu quant à l'amélioration de la qualité de vie des créateurs.

Plus de 1 % des dépenses de programmes à la culture

« Ce premier livre des crédits libéral confirme que ceux du MCC sont préservés et même accrus. Il fait aussi la démonstration qu'un peu plus de 1 % des dépenses de programmes inscrites au budget sont destinées à la culture. Il permet au Ministère et aux sociétés d'État de poursuivre leur mission tout en contribuant à l'effort qui est requis de chacun pour assainir les finances publiques. La coupe dans leurs budgets est d'abord appliquée aux frais de fonctionnement et oblige un recentrage des actions sur les missions essentielles », a révélé Mme Beauchamp.

La culture à l'heure des choix

Le Ministère privilégie d'abord le soutien au fonctionnement des organismes culturels et artistiques afin d'assurer la continuité des activités essentielles qu'ils réalisent, ainsi que leur stabilité. Enfin, la responsabilité de la culture et du loisir scientifiques est remise entre les mains du ministère du Développement économique et régional, responsable de la politique scientifique. « Le ministre Michel Audet et moi-même avons convenu d'offrir aux organismes qui œuvrent dans ce domaine un guichet unique de soutien financier et d'expertise », a conclu la ministre.

Dans le domaine du livre et des librairies, le financement de la Banque de titres de langue française (BTLF) est maintenu. Les utilisateurs de la BTLF ont fait la démonstration de la qualité et de la pertinence des services offerts sur Internet par cet outil de recherche, qui regroupe des informations bibliographiques et

commerciales sur tous les ouvrages de langue française disponibles au Canada.

Information :

Isabelle Melançon

Attachée de presse

Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications

Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007